

Adresse de la société populaire de Saint-Amand (Nièvre) qui applaudit à la punition des conspirateurs et donne l'état des dons patriotiques qui ont été faits dans son sein, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Saint-Amand (Nièvre) qui applaudit à la punition des conspirateurs et donne l'état des dons patriotiques qui ont été faits dans son sein, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 564-565;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27409\\_t1\\_0564\\_0000\\_23](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27409_t1_0564_0000_23)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

d'en connaître la production pour vous en instruire.

L'exécution des lois nous fait jouir de la plus grande tranquillité. Nous avons soin de protéger nos bons frères et de servir contre ceux qui s'écartent des principes républicains. S. et F.»

RADIÈRE.

## 21

Legrand, membre du Comité révolutionnaire de Provins, fait don à la patrie, pour les frais de la guerre, de la finance d'une charge d'archer-garde de la connétablie et maréchaussée de France.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au Comité de liquidation (1).

## 22

Sylvain Nouveau, de Troyes, prie la Convention nationale, d'agréer l'hommage qu'il fait à la nation de sa maîtrise de tailleur-frippier; son regret est que l'offrande ne soit pas plus considérable.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de liquidation (2).

## 23

P. A. Nairac, demeurant à Castres, offre le montant de la liquidation d'une charge de capitaine au 1<sup>er</sup> régiment de dragons, et 30,000 liv. de créances qu'il avoit sur l'Etat, et joint l'acte du district de Castres, qui constate la remise de ces titres.

Mention honorable, insertion au bulletin, et le renvoi au Comité de liquidation (3).

## 24

Luteyras, sergent au 1<sup>er</sup> bataillon du Puy-de-Dôme, armée du Rhin, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et lui envoie un assignat de 10 liv. pour les frais de la guerre. Il propose d'employer une partie des cordonniers des armées à raccommo-der les souliers, dans les temps où les armées ne sont point en mouvement.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, et renvoi, pour le surplus, au Comité de la guerre (4).

## 25

La Société populaire de Villefranche, département de Haute-Garonne, adresse à la Con-

- (1) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).  
 (2) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).  
 (3) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).  
 (4) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

vention nationale un procès-verbal contenant le récit de la fête qui a eu lieu dans cette commune, à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (1).

## 26

Le substitut de l'agent national, près le district de Saint-Chely, envoie un échantillon de salpêtre, produit des premières opérations des ateliers établis dans ce district.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (2).

## 27

La Société populaire de Saint-Amand, département de la Nièvre applaudit à la punition des conspirateurs, rend hommage aux travaux de la Convention, et donne le détail des dons patriotiques qui ont été faits dans son sein.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[*Saint-Amand, s.d.*] (4).

« Citoyens représentants, du haut de la Stc Montagne votre œil pénétrant a découvert les satellites de Pitt, qui par leur infâme complot, avaient résolu d'anéantir jusques aux moindres traces de notre liberté; la hache a frappé leur tête, et bientôt la bravoure de nos défenseurs fera recevoir au chef de cette infâme conspiration le juste tribut dû à ses forfaits; restez fermes à votre poste, citoyens représentants, jusqu'à ce que l'anéantissement du dernier des tyrans ait consolidé cette liberté dont journellement vous nous faites goûter les douceurs; c'est par des actions que la Société populaire et républicaine de Saint-Amand, que la commune entière rend hommage à vos travaux; nous avons banni la mendicité de notre sein, nous nous sommes défaits et des hochets du fanatisme et de celui qui les mettait en usage pour tromper les faibles; toute l'argenterie et ornements de notre temple ont été portés au district et offerts à la patrie; ils ont été précédés de trois mille livres tant en or, argent que bijoux; offrandes d'une commune pauvre et composée de 1100 âmes.

Nous nous sommes empressés de secourir dans notre commune, les femmes de nos défenseurs, et 550 liv., fruits d'une souscription volontaire les ont alimentés jusqu'au moment où elles ont reçu les secours que la nation leur accorde.

1100 liv. ont été de même le fruit d'une souscription destiné aux nécessiteux de notre commune, et nous faisons présentement don pour

- (1) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 8 prair. (suppl<sup>t</sup>).  
 (2) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).  
 Saint-Chély-d'Apcher, Lozère.  
 (3) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>)  
 et 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).  
 (4) C 304, pl. 1133, p. 16;

nos frères qui sont aux frontières de 57 chemises, 1 paire de soulier, 332 liv. 16 s. dont 51 l. 6 s. en numéraire, le reste en assignats.

Un anneau et 4 croix en or, 3 paires d'épaulettes de même métal, 2 paires de boucles de jarretière en argent, 2 bagues et un bouton de même métal.

Un harnais et une charette complète pour conduire des fourrages à l'armée, laquelle a été envoyée au dépôt d'Auxerre.

C'est ainsi, citoyens représentants, que la commune entière de St-Amand, ne cessera de vous féliciter sur vos travaux et répétera à l'envie vive la République, la Convention, la Montagne, vive la Liberté et l'Égalité.

BONNEAU, PAULTRE, BETHOU.

## 28

**La Société populaire de Bécherel, département d'Ille-et-Vilaine, adresse des félicitations sur la découverte des conspirations, et invite la Convention à rester à son poste pour consolider le bonheur du peuple français.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (1).**

[Bécherel, s.d.] (2).

« Citoyens Législateurs

Les victoires multipliées que continuent de remporter chaque jour les généreux deffeuseurs de notre patrie contre les despotes couronnés et leurs vils esclaves, ont été dirigées par votre sollicitude, votre zèle et vos lumières. Si les monstres que nous combattons avec avantage osent encore espérer de propager leurs forfaits et leurs brigandages, qu'ils s'attendent à recevoir le châtiment dû à leur audace; que peuvent ces antropophages sanguinaires contre des millions de Français armés pour le soutien de la cause la plus belle qui ai jamais été connue des humains.

Oui, citoyens Législateurs, vous avés trop fait jusqu'à ce jour, vous avés trop prouvé à la nation, pour qu'elle puisse douter un instant que vous soyés capables de perfectionner le sublime ouvrage que la dignité de son nom lui a fait entreprendre. Vous avés montré à l'univers étonné ce que peut une nation courageuse qui se prescrit des lois et combat pour sa liberté. Vous avés terrassé les ennemis extérieurs, décrété des lois sages et vigoureuses, anéanti les rebelles, découvert tout récemment des conjurations et fait punir les coupables. Continué, Citoyens Législateurs, de tenir avec fermeté le gouvernail du vaisseau de l'Etat, avec cette attitude fière et républicaine, il touche au port le plus assuré.

Société populaire d'une très petite commune, animée de l'amour de notre patrie, nous élevons néanmoins la voix pour émettre notre vœu dans votre sein et vous inviter de rester fermes à votre poste jusqu'après avoir consolidé votre ouvrage, en assurant à la République dont vous êtes les fidèles représentants, ce qu'elle a droit

d'attendre de vos travaux, une paix fondée sur les bases d'une éternelle justice.»

BRIOT (*présid.*), GAUCHET (*vice-présid.*),  
BRIAND (*secrét.*), R. LIEUGON (*secrét.*).

## 29

**Les autorités constituées et la Société populaire du Le Puch, département de Lot-et-Garonne, écrivent à la Convention qu'elles sont animées des mêmes sentimens qu'ont fait naître chez tous les bons citoyens ses dangers, ses succès et la punition des traîtres. Elles invitent la Convention à rester à son poste, et lui jurent que leurs bras seront toujours levés pour la défendre.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (1).**

[Le Puch, 22 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Quoique nous ne formions qu'un bien petit poind dans la République, nous ne sommes pas moins animés des sentimens qu'ont fait naître chez tous les bons citoyens, vos dangers, vos succès, et la punition des traîtres. Des scélérats avaient donc fait jouer tous les ressorts d'une intrigue infâme et audacieuse pour vous perdre et pour perdre avec vous la France entière; votre courage a facilement déjoué un si noir attentat. Daignez recevoir l'expression franche et loyale de notre juste reconnaissance envers les sauveurs de la patrie et de la liberté. Le vaisseau de la République dirigé par vos mains habiles, évitera tous les écueils, et l'humanité entière ne cessera d'être sensible à vos bienfaits.

Les agitateurs ont beau se tourner dans tous les sens pour corrompre l'esprit public, pour perdre les vertus et les mœurs et pour étendre enfin la corruption jusque sur vous, c'est en vain que ces reptiles vénéneux tournent autour de leur proie pour la dévorer; l'œil perçant de la Montagne a bientôt démêlé leur perfidie, et a vomé de votre sein des hommes indignes de vous et de la nation qui les rejette. Eh bien, nous, glorieux de vos vertus et de votre courage, inviolablement attachés à nos dignes représentants, nous seconderons vos efforts, nous nous réunirons à votre voix et nos bras seront toujours levés pour vous défendre.

Tel est le vœu de la commune, des autorités constituées de la Société populaire du Puch, réunies toutes ensemble dans le temple de la Raison.

Vive la République, vive la Montagne.»

DESTERAC (*maire*) [et 15 signatures illisibles].

Le C révol: LESCOMMERRE jeune (*présid.*),

CAILLAULT (*ex-secrét.*).

Le trib de paix: DUBLAU (*juge*),

MESSINER (*secrét.-greffier*).

La Sté popul: TOPOL (*présid.*) TOPOL (*secrét.*),

MEVAL (*secrét.*).

(1) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 306, pl. 1154, p. 5.

(1) P.V., XXXVIII, 75. B<sup>in</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 305, pl. 1142, p. 26.